

Conseil communal de Larochette - Séance du 28 février 2007

Présents étaient les échevins Georges Ginter et Paul Weiler ainsi que les conseillers Karin Gratia, Claude Kirpach, Claudine Kettel, Patric Glodt, Pascal Clemen et la secrétaire Christiane Hamus-Hermes. Le bourgmestre Pierre Wies et José Alcides dos Santos Mendes s'étaient excusés.

- Suite à la démission de Madame Viviane Heuskin, rédactrice auprès de l'administration communale, le conseil communal a décidé par scrutin nominal et à huis clos, d'engager Monsieur Bruno Brunetti d'Ernzen à partir du 1er mai 2007 pour une année, avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire et sous condition de se présenter à l'examen d'admissibilité au poste de rédacteur. Comme il fallait remplacer la rédactrice sortante le plus vite possible, le conseil communal a décidé d'engager Monsieur Brunetti en
- qualité d'employé privé.
- Les conseillers présents ont accordé un congé de maternité de 16 semaines à l'institutrice Corinne Sins-Jaas à partir du 29 mai, suivi d'un congé parental à plein temps et d'un congé sans solde jusqu'au 15 septembre 2008.
- Patrick Fisch, membre du corps des sapeurs-pompiers de Larochette, s'est inscrit dans une auto-école afin d'obtenir le permis de conduire C. Ainsi, l'administration communale, le corps des sapeurs pompiers et Monsieur Fisch ont convenu, que l'administration s'occupe des frais en rapport avec l'obtention du permis en question.